

E 2001 (B) 1/82

*La Légation de Suède à Berne
au Chef du Département politique, F. Calonder¹*

AM

Berne, 27 janvier 1919

Le Ministre de Suède à Berne, d'ordre de son Gouvernement, a l'honneur de faire connaître à Son Excellence Monsieur le Conseiller Fédéral, Chef du Département Politique de la Confédération Suisse, ce qui suit.

1. *Remarque manuscrite en tête du document:* Au Département politique (Affaires étrangères). Cet Aide-mémoire m'a été présenté aujourd'hui à 3 heures par M. le Ministre de Suède. J'ai pro-



28 JANVIER 1919

285

Le Gouvernement Royal de Suède, estimant naturel et dans l'intérêt de tout le monde que les Etats neutres puissent exposer, eux aussi, leurs vues au sujet de la question du régime de droit international et de la Société des Nations, a chargé le Ministre de Suède à Paris de chercher à obtenir bientôt une réponse favorable à la demande déjà faite par le Gouvernement Royal de prendre part aux délibérations concernant cette question.

Le Ministre de Suède à Berne a été chargé de demander si le Gouvernement de la Confédération serait disposé à se joindre à cette démarche.

Des instructions dans le même sens ont été données aux Ministres de Suède à Copenhague, à Christiania et à la Haye.

mis une réponse dès que le Conseil fédéral aura pu être consulté. Cette consultation ne pourra avoir lieu avant que M. le Président Ador ne soit de retour. 27.1.19. Motta. *Calonder étant absent, c'est Motta qui reçut le Ministre de Suède. Pour la réponse du Conseil fédéral, cf. n° 152.*